

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2010

### COMPTE RENDU

Etaient Présents : M. MASSION, Sénateur Maire.

M. FABIOUS, Mme DUBOIS, MM. MARQUES, ASQUIN,  
Mmes BOULARD, DION, M. BERENGER, Mme MAILLET, M. ROSAY,  
Mme LEFEBVRE, Adjointes au Maire.

MM. ROULY, BOUTEILLER, Melle ZAHAF, M. TAILLEUX,  
Melle THEBAULT, M. BLANGUERNON, Mmes VATEY, PLATE,  
MM. DOURDOIGNE, GADAL, PREPOLESKI, Mme DUNET,  
M. NODJIRIM, Melle DELAHAYE, Mme GUILLEMIN,  
Melle BELAOUNI, M. EZABORI, Conseillers Municipaux.

Etaient Excusés : MM. KERMARREC, CHIREN, Mme VENARD, Melle QUINIO,  
M. MARTINE, Melles GUILLOT, CRISTIEN, Conseillers Municipaux.

#### Désignation du secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité.

Melle BELAOUNI Soraya est désignée.

#### Compte-rendu de la séance précédente

Adopté à l'unanimité.

Aucune remarque ou observation particulière n'est formulée.

### DOSSIERS PRESENTES PAR M. LE MAIRE

#### COMMUNICATIONS

##### Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Dont acte.

5 décisions ont été prises par délégation au cours de la période du 2 avril au 8 juin 2010.

M. le Maire souligne, s'agissant de la convention signée avec la Société FERRERO, qu'il s'agit de l'acceptation d'un don de 45 000 € que ladite société a souhaité effectuer au profit de la Ville dans le cadre du cinquantenaire de son implantation en France. Cette somme sera affectée à des travaux d'aménagement d'une aire de jeux dans le Parc des Provinces.

Par ailleurs 28 marchés passés en procédures adaptées ont été signés entre le 16 février et le 4 mai 2010.

##### Utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale en 2009

Dont acte.

Les actions de solidarité menées par la Ville ont à nouveau été multiples et ont mobilisé des moyens très significatifs en faveur :

- de l'emploi et des familles,
- de l'éducation et des jeunes,
- du logement social,
- de la santé, de l'insertion sociale et de la prise en compte des handicaps,
- du Centre Communal d'Action Sociale.

##### Tarifs publics des services municipaux

Dont acte.

Sont légèrement réévalués les tarifs suivants :

- Prix d'un repas à la cafétéria de la Ville,

- Relais partenaires jeunes (montant annuel),
- Carte jeunes,
- Accompagnement scolaire (tarif trimestriel),
- Accueil ludo éducatif du soir (tarif hebdomadaire),
- Accueil ludo éducatif du matin (tarif hebdomadaire),
- Restauration scolaire (prix du repas),
- Centre de loisirs : Vacances scolaires, Mercredis, Camps et Séjours au soleil.
- Espac'ados et espace jeunesse,
- Studios espace jeunesse.

M. le Maire souligne que les hausses sont très modérées puisqu'elles se situent entre 1 et 1,5%.

## **DELIBERATIONS**

### **Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de ROUEN, ELBEUF, AUSTREBERTHE**

Adopté à l'unanimité.

Il s'agit d'approuver une délibération du 29 mars 2010 du conseil communautaire de la CREA modifiant ses statuts en vue du retrait de la compétence facultative de révision et des modifications des P.L.U. intercommunaux existants.

Chaque commune membre doit en effet statuer sur cette modification dans un délai de trois mois.

### **Comptes Administratifs 2009. Budget principal et lotissements communaux**

Préalablement à l'évocation de cette délibération, et ce conformément à la loi, M. le Maire qui ne peut participer aux débats ni prendre part au vote, confie la présidence de séance à M. FABIOUS, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui présente le dossier.

Adopté à l'unanimité.

Le résultat brut comptable à fin 2009, tenant compte des résultats antérieurs, s'établit à + 2 948 294,05 €. En y intégrant les reports en dépenses d'équipement de 2 942 883,88 € et en recettes d'investissement de 1 625 227,84 €, le résultat net comptable est de 1 630 638,01 €. Ce résultat constitue une recette du budget supplémentaire 2010 permettant notamment de financer de nouveaux investissements.

### **Comptes de gestion 2009. Ville et Lotissements Communaux**

Adopté à l'unanimité.

Les chiffres sont en parfaite conformité de ceux figurant dans le Compte Administratif 2009 qui vient d'être approuvé.

M. le Maire reprend la présidence de la séance.

### **Budgets Supplémentaires 2010. Ville et Lotissements Communaux**

Adopté à l'unanimité.

#### **VILLE :**

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 2 084 177,01 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 6 066 496,96 €

#### **LOTISSEMENTS COMMUNAUX :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 268 470,70 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 134 205,35 €

### **Octroi de garanties d'emprunts à la Société Quevilly Habitat**

Adopté à l'unanimité.

La garantie communale est accordée pour un montant total de 5 810 000 €.

Les emprunts concernés sont afférents à la construction de 43 logements dans le quartier Matisse, de 34 logements dans le secteur Kennedy et à la réhabilitation de 135 logements de la Résidence Leprettre.

### **Versement de subventions à des associations et octroi d'une avance à l'Association de l'Enfance**

Adopté à l'unanimité.

Seront versées les sommes suivantes :

- 100 € à l'Association du Stade Porte Normande de VERNON.
- 750 € à l'Association des Commerçants de la Place E. Delacroix.
- 5 000 € à l'École de Musique Associative de GRAND QUEVILLY.

Par ailleurs, la Ville octroiera à l'Association de l'Enfance une avance de 150 000 € dont les modalités de versement et de remboursement seront précisées par convention.

### **Produits irrécouvrables. Admission en non-valeur**

Adopté à l'unanimité.

Ces produits se rapportent aux années 2001 à 2009, ils s'élèvent au total de 6 784,41 €

La procédure permettra d'apurer les comptes sans abandonner les recouvrements qui pourront être repris si des éléments nouveaux interviennent.

### **Dématérialisation des documents envoyés en Préfecture pour contrôle de légalité. Signature de la convention**

Adopté à l'unanimité.

Un projet de dématérialisation des documents est en cours pour une mise en œuvre en Septembre 2010.

La mise en place de cette solution permettra de rendre les actes exécutoires immédiatement et de diminuer le nombre de documents papiers.

Pour ce faire, une convention sera signée avec la Préfecture afin de prévoir les modalités des échanges électroniques.

### **Reprise en régie par la Ville de l'activité de restauration du personnel**

Adopté à l'unanimité.

L'Association pour la Gestion de la Cafétéria créée en 1975 va prochainement faire l'objet d'une dissolution : le Ville reprendra cette activité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

A cet effet :

- les deux agents actuels seront maintenus dans leurs missions,
- de nouveaux contrats seront signés avec des prestataires selon les dispositions du Code des Marchés Publics,
- une convention sera signée entre la Ville et la Société Quevilly Habitat dont une partie du personnel prend ses repas à la cafétéria.

### **Création d'emploi et transformation d'emploi. Service Police Municipale**

Adopté à l'unanimité.

La Ville recrutera un agent du cadre d'emplois des chefs de police municipale, ou à défaut un brigadier chef principal.

Par ailleurs, un emploi d'agent contractuel sera transformé en emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> août 2010.

### **Transformation d'emploi. Service des bâtiments communaux**

Adopté à l'unanimité.

Un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe sera transformé en emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe afin de nommer un agent contractuel sur un emploi statutaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2010.

### **Création d'emploi. Service Education**

Adopté à l'unanimité.

Sera créé à partir du 16 août 2010 un poste statutaire de conseiller socio-éducatif.

### **Création d'emploi. Direction générale des services**

Adopté à l'unanimité.

Un chargé de mission de catégorie A sera recruté afin de coordonner l'ensemble des problématiques liées à la sécurité.

#### **Transformation d'emploi. Direction des Finances**

Adopté à l'unanimité.

Un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe sera, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, transformé en poste de rédacteur.

#### **Transformation d'emploi. Service Jeunesse, Sport, Vie associative**

Adopté à l'unanimité.

Un agent titulaire du grade d'animateur chef sera, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, nommé sur le grade d'attaché.

#### **Modification de la prime de service et de rendement**

Adopté à l'unanimité.

Il sera fait référence à un nouveau décret à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, les modalités d'attribution demeurant strictement identiques à celles prévues par une délibération en date du 13 juin 2003.

#### **Rémunération du personnel municipal chargé des activités périscolaires**

Adopté à l'unanimité.

Aucune référence salariale n'ayant été précédemment prévue pour le personnel stagiaire ou titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, il est décidé de calculer leur rémunération par référence à l'indice brut 297 du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3 majoré de 21 %.

#### **Reprise en régie par la Ville de l'activité d'accueil de la petite enfance**

Adopté à l'unanimité.

La Ville reprendra l'activité de l'actuelle association gestionnaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour ce faire il conviendra :

- d'organiser les emplois selon des modalités prévues par le Code du Travail,
- de dénoncer la convention d'utilisation des locaux mis par la Ville à disposition de l'association,
- d'informer la Caisse d'Allocations Familiales de ROUEN et de contractualiser les conditions de fonctionnement et de financement du service.

#### **Groupement de commandes entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale pour les marchés publics d'entretien des locaux et de transports. Signature de la convention.**

Adopté à l'unanimité.

Ce groupement de commandes sera créé dans le but de mutualiser les achats des deux collectivités.

Chaque membre s'engagera à signer avec le ou les contractants retenus à hauteur de ses besoins propres.

#### **Modification de la composition des commissions Education, Jeunesse, Santé et Sports, Culture, Loisirs**

Adopté à l'unanimité.

Mme DUBOIS sera désormais membre de la 1<sup>ère</sup> commission : Education, Jeunesse, Santé, et non plus de la 2<sup>ème</sup> commission : Sport, Culture, Loisirs.

Par ailleurs, la compétence de la 1<sup>ère</sup> commission sera étendue à la petite enfance.

## **DOSSIER PRESENTE PAR M. FABIUS**

### **COMMUNICATION**

#### **Agenda 21**

Dont Acte.

Les nombreuses actions mises en œuvre par la Ville dans le domaine du développement durable visent trois objectifs essentiels :

- Accroître la solidarité durable, notamment par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Social et du Service Orientation, Formation, Insertion, et par la poursuite de travaux d'accessibilité au cours de l'été dans deux établissements scolaires.
- Sensibiliser les habitants à l'amélioration de l'environnement par la participation à diverses opérations concrètes.
- Diminuer l'émission de gaz à effet de serre, notamment par la poursuite de la pose de panneaux solaires sur divers bâtiments communaux, et par l'engagement d'un cabinet d'étude chargé d'accompagner une réflexion en vue de l'adoption d'un plan communal des pistes cyclables.

## **DOSSIER PRESENTE PAR Mme DUBOIS**

### **DELIBERATION**

#### **Renouvellement de la convention passée entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de ROUEN relative à la maîtrise d'œuvre sociale**

Adopté à l'unanimité.

Il s'agit de renouveler un contrat d'association conclu en 1998 en lien avec les axes du contrat urbain de cohésion sociale. Les objectifs de la convention sont :

- La citoyenneté,
- La santé,
- L'habitat et le cadre de vie,
- La réussite éducative.

Les frais liés à la mise en œuvre conjointe des actions font l'objet d'un cofinancement à 50% des deux parties.

## **DOSSIER PRESENTE PAR M. ASQUIN**

### **COMMUNICATION**

#### **Délégation de service public des marchés d'approvisionnements, foires à tout, fêtes foraines et commerces ambulants hors marchés. Rapport annuel 2009 du délégataire**

Dont Acte.

Les fréquentations ont été les suivantes selon des éléments communiqués par la Société GERAUD :

- Marché du Québec :
  - Le mardi, environ 10 exposants,
  - Le vendredi, environ 20 exposants.
- Marché DELACROIX :
  - Le samedi, environ 5 exposants.
- Foires à tout :
  - Place Delalande : 136 exposants en avril et 113 en septembre,
  - Bourg : 119 exposants,
  - Avenue des Provinces : 258 exposants,
  - Place Delacroix : 149 exposants,
  - Place du Québec : 105 exposants.
- Commerçants ambulants : 2 camions à pizzas, 2 fleuristes.

L'exercice 2009 s'est soldé par une perte de 10 849,68 € alors que celle enregistrée en 2008 était de 12 961,69 €.

## **DOSSIERS PRESENTES PAR Mme BOULARD**

### **COMMUNICATIONS**

#### **Délégation de service public du théâtre Charles DULLIN et du Centre Culturel Marx DORMOY. Rapport annuel 2009 du délégataire**

Dont Acte.

Les éléments communiqués par l'Association Expansion Artistique et Loisirs Culturels de Normandie sont les suivants :

- Taux moyen de fréquentation de 79% (en augmentation par rapport à 2008),
- Programmation de 40 représentations (11 spectacles musicaux, 10 représentations théâtrales, 4 spectacles d'humour, 11 représentations jeune public et 4 spectacles de danse).
- Le théâtre a fait l'objet de 55 locations et mises à disposition diverses, le Centre Culturel Marx Dormoy, 25.

#### **Exposition rentrée à la Maison des Arts**

Dont Acte.

Cette exposition réalisée en partenariat avec l'artothèque de CAEN s'intitulera « Réappropriation, emprunts, citations, parodies ..... L'art du détournement », et elle se déroulera du 5 septembre au 24 octobre 2010.

### **DELIBERATIONS**

#### **Délégation du service public du Théâtre Charles DULLIN et du Centre Culturel Marx DORMOY. Autorisation de lancement de la procédure**

Adopté à l'unanimité.

L'actuel contrat s'achèvera le 30 juin 2011 ; il s'avère nécessaire de relancer la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de DSP à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

L'offre retenue sera celle jugée économiquement la plus avantageuse après avis émis par la commission de délégation des services publics et par la commission consultative des services publics locaux.

#### **Signature d'une convention entre la Ville et l'Association Peindre en Normandie**

Adopté à l'unanimité.

Cette convention concerne l'organisation à la Maison des Arts d'une exposition, du 11 juin au 11 juillet 2010, de 50 œuvres dont la mise à disposition est effectuée à titre gratuit par cette association ; elle précise les conditions matérielles de prêt, notamment accrochage, assurance, sécurité et transport.

#### **Signature d'une convention entre la Ville et l'Office de Diffusion et d'Information Artistique. Diagnostic Marx DORMOY**

Adopté à l'unanimité.

Avant le renouvellement du contrat de délégation de service public qui a été précédemment évoqué, il est décidé de confier à cet office dépendant du Conseil Régional et des Conseils Généraux de Basse et Haute-Normandie une mission d'assistance de la Ville pour effectuer un diagnostic fonctionnel du Centre Culturel Marx Dormoy en matière de bâtiment et d'équipements.

Il est précisé que cette prestation est gratuite.

## **DOSSIERS PRESENTES PAR M. BERENGER**

### **DELIBERATIONS**

#### **Convention entre la Ville et la Communauté d'Agglomération de ROUEN, ELBEUF et AUSTREBERTHE pour l'entretien des appareils de défense contre l'incendie**

Adopté à l'unanimité.

Cette convention a pour but de déterminer les conditions de maintenance des appareils de lutte contre l'incendie ainsi que les modalités de leur contrôle, de l'entretien et de remplacement éventuel de ces dispositifs.

Les travaux hors maintenance seront payés par la Ville sur la base d'un bordereau de prix unitaires.

#### **Convention d'enfouissement téléphonique. Aménagement des rues Pranard et Sémard**

Adopté à l'unanimité.

Dans le cadre de cette convention, France Télécom remplacera ses câbles aériens par les câbles souterrains lorsqu'ils seront sur supports communs.

Pour les supports propres aux télécommunications et dans les parties privatives, l'enfouissement sera réalisé aux frais de la collectivité.

Les participations seront les suivantes :

- Montant pris en charge par France Télécom : 6 796,20 €
- Montant dû par la Ville à France Télécom : 786,60 €

## **DOSSIER PRESENTE PAR Mme MAILLET**

### **DELIBERATION**

#### **Renouvellement de la convention concernant la consultation des données de la Caisse d'Allocations Familiales**

Adopté à l'unanimité.

Dans le cadre d'une restructuration départementale de la C.A.F., le renouvellement de la convention de service «CAFPRO » sera conclu pour la période courant jusqu'à la dissolution des quatre caisses du département.

## **DOSSIERS PRESENTES PAR M. ROSAY**

### **DELIBERATIONS**

#### **Avenant n°1 au marché de mise à disposition de mobilier urbain passé avec la Société J.C. DECAUX**

Adopté à l'unanimité.

Cet avenant a pour objet d'entériner la substitution d'un nouvel indice de variation de prix à la place de celui figurant dans le marché du 1er avril 2009 et qui a été abrogé.

#### **Instauration d'une taxe locale sur la publicité extérieure**

Adopté à l'unanimité.

Cette nouvelle taxe entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ; elle concernera les dispositifs suivants :

- Panneaux publicitaires non numériques : 15 € par m<sup>2</sup> par an,
- Panneaux publicitaires numériques : 45 € par m<sup>2</sup> par an.

Les enseignes, préenseignes et les dispositifs apposés sur du mobilier urbain en seront exonérés.

M. le Maire précise qu'actuellement environ 28 panneaux publicitaires seraient concernés et que le produit de cette taxe en 2011 serait de l'ordre de 5 200 €.

### **Exercice du droit de préemption urbain rue Pierre Corneille**

Adopté à l'unanimité.

La Ville pourra être amenée à l'avenir à exercer son droit de préemption sur les propriétés mises en vente dans ce secteur, ceci afin de réaliser à terme une trame paysagère atténuant le rapport brutal entre le Bourg et les industries par la constitution d'une lisière verte.

### **Vente de la propriété bâtie sise 65 rue Samuel de Champlain à M. et Mme MARUT**

Adopté à l'unanimité.

La vente de cette propriété communale actuellement louée à la Communauté d'Agglomération de ROUEN ELBEUF AUSTREBERTHE pour y loger le directeur général de ses services sera consentie à M. et Mme MARUT moyennant le paiement d'un prix de 234 000 € en conformité avec l'estimation du Service des Domaines.

### **Convention entre ERDF et la Ville pour une nouvelle desserte électrique du quartier Kennedy**

Adopté à l'unanimité.

L'opération de renouvellement urbain se déroulant dans ce secteur nécessite une nouvelle desserte en réseaux électriques basse et haute tension.

Les frais induits par les travaux nécessaires seront supportés par la Ville et les ouvrages réalisés seront remis à ERDF en vue du raccordement collectif.

ERDF conservera la réalisation des travaux dans le poste de transformation et de raccordement haute tension.

### **Convention entre ERDF et la Ville pour le passage d'une ligne électrique souterraine résidence Fonck**

Adopté à l'unanimité.

La signature de cette convention de servitude de passage au profit d'ERDF sur le domaine privé de la commune est nécessitée par l'accomplissement de travaux de renforcement de la distribution d'énergie électrique rue Olof Palme et résidence Fonck.

## **DOSSIERS PRESENTES PAR M. ROULY**

### **DELIBERATIONS**

#### **« Un élève-Un Ordi » 2010. Conventions de mise à disposition d'un micro-ordinateur. Cession des micro-ordinateurs aux parents**

Adopté à l'unanimité.

Il s'agit de reconduire les dispositions applicables depuis six ans en matière de dotation en matière informatique et de cession dudit matériel lorsque l'élève entre au collège ou n'est plus scolarisé dans une école élémentaire de la Ville.

#### **Contrat municipal étudiant. Année scolaire 2010/2011**

Adopté à l'unanimité.

Les besoins et les quotients familiaux sont augmentés de 2% par rapport à l'année scolaire précédente :

Deux aides nouvelles sont créées :

- Aide majorée pour les étudiants qui effectuent leur année d'études supérieures à l'étranger.
- Aide sous forme de forfait mensuel pour les bénéficiaires du CME effectuant un stage court à l'étranger.

#### **Bourses communales année scolaire 2010/2011. Enseignement secondaire premier et deuxième cycle**

Adopté à l'unanimité.

Les montants seront les suivants :

- Bourses d'enseignement secondaire du premier cycle :
  - QF inférieur ou égal à 196 € : 97,50 €
  - QF entre 197 et 273 € : 78,75 €

- QF entre 274 et 428 €: 57,85 €
- Bourses d'enseignement secondaire du deuxième cycle :
  - QF inférieur ou égal à 196 €: 167,10 €
  - QF entre 197 et 293 €: 148,90 €
  - QF entre 294 et 391 €: 108,20 €
  - QF entre 392 et 488 €: 63,15€

## **DOSSIER PRESENTE PAR M. BOUTEILLER**

### **DELIBERATION**

#### **Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.**

Adopté à l'unanimité.

La nouvelle composition de cette commission sera la suivante :

- Président : M. le Sénateur Maire.
- Membres représentant la commune : M. ROSAY  
M. BERENGER  
M. BOUTEILLER.
- Membre représentant les usagers : 1 élu du CCAS.
- Membres représentant des personnes handicapées : 3 personnes désignées par les associations compétentes de la Région.
- Personnalités qualifiées : l'ingénieur du service voirie et l'ingénieur du service bâtiments.

## **DOSSIERS PRESENTES PAR M. TAILLEUX**

### **DELIBERATIONS**

#### **Déclassement d'une partie de domaine public pour permettre la rénovation urbaine du quartier Kennedy**

Adopté à l'unanimité.

Suite à l'enquête publique prescrite par précédente délibération, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, prenant acte du fait qu'aucune remarque n'avait été formulée sur le projet.

L'arrêté approuvant définitivement le déclassement du domaine public d'une superficie de 6 396 m<sup>2</sup> sera prochainement signé.

#### **Demande de subventions auprès de la Région et du Département pour l'aménagement des voiries du quartier Kennedy**

Adopté à l'unanimité.

La nouvelle voirie du quartier sera réalisée sur 3 ans, de 2010 à 2012 pour un montant prévisionnel de 3 350 000 € T.T.C. incluant des nouveaux réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone ...).

Cet aménagement peut faire l'objet de subventions qui seront sollicitées auprès du Département de la Seine-Maritime et de la Région de Haute-Normandie.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune affaire n'étant évoquée, la séance est levée à 19h05.